

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2003898	Date d'inspection Le 02 décembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(1) La garderie éducative à temps plein ou à temps partiel est pourvue d'une aire de jeu intérieure dont la superficie minimale est de 3,25 m2 pour chaque enfant qui y est bénéficiaire de services.	30(1)	02 déc. 2022	02 déc. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Discussion avec l'exploitante. Remesure de certains locaux et aucun dépassement lors de ma visite. Le formulaire de mesure a été remis par courriel à l'exploitante.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Observation de la collation et du changement de couche. Discussion avec l'exploitante, suite au mesure prise de certains locaux.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 décembre 2022
Date

original signé par
Carol Levesque
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 décembre 2022
Date